

- La version orale et la version écrite du discours font foi. L'orateur se réserve le droit de s'écarter fortement du manuscrit -

## **La voie de la Suisse vers l'avenir**

par Christoph Blocher, conseiller national, vice-président UDC Suisse, Herrliberg (ZH)

I.	Hayek et Ochsenein	2
II.	La voie vers l'avenir: ni une adhésion ouverte, ni une adhésion sournoise à l'UE	3
III.	Voici comment le Conseil fédéral veut conduire la Suisse dans l'UE	3
IV.	Rien de nouveau sous le soleil	4
V.	Que faut-il faire?	5
VI.	200 <sup>e</sup> anniversaire de la bataille de la Bérézina	6
VII.	Mot de la fin	7

Chers Suissesses, Chers Suisses,  
Chers Compatriotes de la Suisse romande,  
Cari amici della Svizzera italiana  
Chers Confédérés,  
Chers et fidèles Compatriotes,  
Chers Compagnons de lutte,  
Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, en cet hivernal dimanche après-midi, nous voulons nous souvenir avec gratitude que le 6 décembre 1992, il y a donc juste vingt ans, **le peuple et les cantons suisses se sont prononcés contre l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE), donc contre l'adhésion à l'Union européenne (UE). Et cela avec une participation record de 78,7%!**

**Ce fut une profession de foi impressionnante pour l'indépendance de la Suisse!**

**La décision du peuple suisse de 1992 est empreinte de sagesse.** Aujourd'hui, l'intelligence de ce choix est clairement visible: **la liberté et la prospérité ont connu en Suisse un développement plus favorable que dans l'UE – pour utiliser un terme modéré.** Alors que là-bas les finances publiques sont dans un état désastreux, que des Etats sont en faillite et que le chômage atteint des sommets, **des centaines de milliers d'Européens affluent en Suisse parce qu'ils y trouvent du travail et des conditions de vie plus favorables que chez eux!**

L'erreur intellectuelle sur laquelle repose la construction UE est visible et perceptible tous les jours.

**Ces différences génèrent de la jalousie, de l'envie et des tentatives de pression contre notre pays.**

**La désorientation, l'absence de concept et l'incapacité de diriger le pays, dont font preuve les responsables politiques suisses face à ces tentatives de chantage, inquiètent nombre de nos concitoyens.**

**Où sont donc les têtes dirigeantes qui, avec courage et en toute indépendance, indiquent à la Suisse la voie à suivre vers l'avenir? On doit les chercher à la loupe!**

Presque tous les jours les citoyens voient leurs responsables politiques s'incliner face aux pressions étrangères au lieu de défendre avec vigueur les acquis de la Suisse. **L'unique exercice de gymnastique matinale de nos conseillères fédérales et de nos conseillers fédéraux est d'apprendre à s'incliner!**

## **I. Hayek et Ochsenbein**

Nous sommes ici réunis sur la **Place Nicolas-Hayek** du nom de ce grand chef d'entreprise (1928-2010) qui a redonné sa réputation mondiale à une industrie horlogère périlante.

C'est parce que Nicolas Hayek était un authentique chef d'entreprise qu'il s'est engagé aux côtés des industriels qui se battent pour une Suisse indépendante et ouverte au monde, donc **contre l'intégration de la Suisse dans des organisations internationales comme l'EEE ou l'UE. C'est de chefs d'entreprise de cette trempe dont la Suisse a besoin sur sa voie vers l'avenir.**

Nous voulons aussi nous souvenir, Mesdames et Messieurs, d'un autre grand homme de cette région: **Ulrich Ochsenbein (1811-1890) qui a vécu tout près d'ici, à Nidau, et que l'on peut considérer comme le créateur de la Suisse moderne.**

Ulrich Ochsenbein s'est sacrifié pour combattre les ennemis intérieurs et extérieurs. C'est à lui que nous devons la Constitution fédérale de 1848. Il a été élu au premier Conseil fédéral de la Suisse, mais peu après évincé par une manœuvre sournoise.

**Lorsqu'à l'époque des généraux français réunissaient déjà leurs troupes près de la frontière suisse pour empêcher que notre pays se dote d'une constitution démocratique et libérale, ce fut Ulrich Ochsenbein qui est allé les trouver pour leur expliquer la volonté de liberté des Confédérés. Puis, les généraux ont retiré leurs troupes.**

**Lui, il ne s'est pas incliné devant les tentatives de pressions extérieures. Non, il a réussi à s'imposer.**

Où donc, Mesdames et Messieurs, sont restés les Ochsenbein à la Berne fédérale?

C'est cette première Constitution fédérale en avance sur son temps et **basée sur la souveraineté, la liberté, la démocratie, la neutralité et le fédéralisme qui a donné à la Suisse les moyens de devenir un des Etats les plus prospères du monde.**

**Et comme en 1848, lorsque la nouvelle Constitution fédérale a conduit la Suisse, alors un des pays les plus pauvres d'Europe, sur la voie du succès, les Suissesses et les Suisses ont empêché le 6 décembre 1992 que leur pays ne retombe dans la misère. Car comme Ulrich Ochsenbein en 1848, le peuple suisse a choisi en 1992 la souveraineté, la liberté, la démocratie directe, la neutralité et le fédéralisme.**

**Les Suissesses et les Suisses ont donné en 1992 la préférence au bien-être et à la prospérité de leur pays par rapport au projet prétentieux d'une intégration dans l'Union européenne.** En cette journée de commémoration, nous devons dire merci aux citoyennes et aux citoyens suisses d'avoir su agir dans l'intérêt de notre pays.

## **II. La voie vers l'avenir: ni une adhésion ouverte ni une adhésion sournoise à l'UE**

Mesdames et Messieurs, nous ne savons pas ce que nous apporteront les cent prochaines années. Nous ne sommes que des humains. Mais nous savons que l'homme ne peut jamais décider seul de son avenir.

Une chose est toutefois certaine: **la voie qui conduit directement ou par des détours sournois dans l'UE n'est certainement pas la voie qui permettra à la Suisse de relever avec succès les défis futurs.**

## **III. Voici comment le Conseil fédéral veut conduire la Suisse dans l'UE.**

Animée par la jalousie et l'envie et encouragée par la faiblesse des dirigeants de la Berne fédérale, l'UE se montre ne plus en plus arrogante à l'égard de la Suisse.

**Ainsi, Bruxelles exige que la Suisse s'engage dans chaque nouvel accord bilatéral à reprendre non seulement le droit existant, mais aussi le droit futur ainsi que la jurisprudence de l'UE.** A la Berne fédérale comme à Bruxelles, on parle discrètement de "**liens institutionnels**" et de "**reprise de la juridiction UE**". En réalité, on ne veut rien d'autre qu'une réédition de l'EEE que le souverain helvétique a expressément rejeté. **Une fois de plus, l'objectif est d'intégrer la Suisse dans l'UE.** Et comment réagit notre gouvernement? **Celles et ceux qui attendaient à juste titre que le Conseil fédéral oppose un non, un nein et un no clairs et nets à ces velléités ont été cruellement déçus. Comme de coutume, le gouvernement s'incline.**

Le 15 juin 2012, la présidente de la Confédération a écrit une lettre<sup>1</sup> obséquieuse – et gardée au secret dans un premier temps – à l'Union européenne dans laquelle elle promet à Bruxelles "une sorte d'EEE" et finalement l'adhésion à l'UE en se référant à la demande d'adhésion suisse.

#### IV. Rien de nouveau sous le soleil

**La Suisse se retrouve ainsi dans la même situation dangereuse qu'en 1992.** Sous le couvert d'un accord a priori anodin – on lui trouvera un joli nom comme "accord sur l'électricité", "accord sur l'énergie", "accord sur les services", "accord-cadre" ou quelque chose dans ce genre – **on voudra nous faire accepter le droit UE existant et futur ainsi que des juges étrangers. Comme en 1992, ces accords font partie d'une stratégie européenne dont le but final est de faire entrer la Suisse dans l'UE.** Voilà la réalité et le fait que le Conseil fédéral ne cesse de prétendre le contraire n'y change rien. **(Quand il s'agit de l'UE, les mensonges ne font plus rougir personne à la Berne fédérale!)**

Mesdames et Messieurs, comme en 1992, il existe aujourd'hui encore des malins qui tiennent le langage suivant: "Je suis opposé à l'adhésion de la Suisse à l'UE, mais un genre d'EEE – pourquoi pas?"

Mesdames et Messieurs, ceux qui parlent ainsi ne connaissent ni l'EEE, ni l'UE, ni la Suisse. Ou ils parlent faux parce qu'ils ne veulent pas avouer leur intention de pousser la Suisse dans l'UE.

Ce qu'on ne nous dit pas, c'est qu'un accord EEE contraint la Suisse à reprendre 80% de la législation UE actuelle et future, donc des lois que l'UE a édictées dans son seul intérêt et non dans celui de la Suisse et qu'elle continuera d'imposer.

Ce droit UE imposé à la Suisse ne peut plus être modifié par **les citoyens suisses qui représentent le législateur suprême de notre pays. Car le droit UE passerait avant le droit suisse.**

Une puissance étrangère – c'est-à-dire l'UE – ordonne via l'EEE à la Suisse ce qu'elle doit faire. Exactement comme les Néerlandais autrefois en Indonésie, comme les Anglais en Inde, comme les Belges au Congo et les Portugais au Mozambique au temps où ces pays étaient des puissances coloniales. **L'UE, puissance coloniale de la Suisse! Voilà ce que le gouvernement suisse cherche une fois de plus à faire avaler par le peuple. Il faut tout faire pour l'empêcher d'arriver à ses fins.**

En 1992, le Conseil fédéral savait bien sûr déjà qu'un contrat colonial était indigne d'un peuple libre. Conscient de ses devoirs, il a déclaré à l'époque que l'EEE ne constituait pas un statut digne de la Suisse. Le Conseil fédéral a donc considéré l'EEE comme une **station intermédiaire et un échelon précédant l'adhésion à l'UE.**

---

<sup>1</sup> Cette lettre peut être consultée en langue française et en traduction allemande (non officielle) moyennant le lien suivant:

<http://www.europa.admin.ch/themen/00499/00503/01777/index.html?lang=fr>

## **Manifestation commémorative publique du 2 décembre 2012 à Bienne (BE) pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du NON à l'EEE/UE du 6 décembre 1992**

---

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz l'exprimait ainsi à l'époque: "L'Espace économique européen (EEE) est **le premier étage de la maison de l'Europe.**" Ses collègues plus sportifs, comme le conseiller fédéral Adolf Ogi, qui aimaient à se montrer à gauche derrière moi sur les hauteurs de Maccolin, présentaient l'EEE comme un **"camp d'entraînement"** préparant l'adhésion à l'UE.

Dans son message au Parlement, un texte qu'il est intéressant de relire, le Conseil fédéral écrivait ce qui suit: **"Notre participation à l'EEE ne peut pas être considérée comme le dernier mot de notre politique d'intégration. Elle doit être vue dans le contexte d'une stratégie européenne qui se déroule en deux phases et dont l'objectif final est l'adhésion pleine et entière de la Suisse à la CE. Notre participation à l'EEE se présente donc aujourd'hui comme une étape qui nous rapproche de notre objectif d'adhésion."**<sup>2</sup>

C'était donc une question de simple logique que le Conseil fédéral dépose à Bruxelles le 20 mai 1992, donc avant la votation sur l'EEE du 6 décembre 1992, **la demande d'adhésion de la Suisse à l'UE.**

Cette demande dort toujours dans une armoire bruxelloise et n'a pas été retirée malgré le refus du peuple. Et quand les fonctionnaires UE passent devant sur la pointe des pieds, ils chantent doucement **"Dodo, la demande do, dormira bientôt!"**.

Mesdames et Messieurs, il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil. **La Suisse officielle déambule donc toujours sur les mêmes sentiers qu'en 1992.**

Cette "politique européenne" voulue officiellement par la Berne fédérale est totalement surannée. **Elle détruirait l'histoire à succès de la Suisse, notamment dans le domaine économique.**

Voici les conséquences de cette "ouverture" tant vantée vers l'UE:

- encore plus de lois (et, qui plus est, des lois imposées par la puissance coloniale UE)
- encore plus de fonctionnaires
- encore plus de bureaucratie
- moins de liberté
- moins de démocratie
- perte des droits populaires
- plus de dépenses, plus de dettes
- plus d'impôts
- hausse des taxes et redevances
- baisse des salaires
- revenus plus petits
- plus de chômeurs
- perte du franc suisse
- hausse des taux hypothécaires
- logements plus chers

**bref: le déclin de la prospérité suisse. Cela ne doit pas arriver!**

---

<sup>2</sup> Message du Conseil fédéral au Parlement concernant l'accord sur l'Espace économique européen du 18.5.1992 (l'extrait repris dans ce discours est traduit de l'allemand).

## V. Que faut-il faire?

Mesdames et Messieurs, dans un avenir pas trop lointain, les citoyennes et les citoyens de ce pays devront une nouvelle fois, comme en 1992, s'annoncer présents. **Le souverain helvétique devra s'élever contre les intentions d'une classe politique hostile à son propre pays et cherchant à détruire sa prospérité. Il s'agira une fois de plus d'empêcher l'adhésion à l'UE voulue par cette classe politique.**

**Quelque 80% des citoyennes et citoyens suisses ne veulent toujours pas entrer dans l'UE. Cette proportion est malheureusement juste inverse au Conseil fédéral et dans l'administration!**

Et parce que les accords Suisse/UE qui impliquent des liens institutionnels poussent la Suisse sur la voie de l'adhésion, ils doivent être soumis au **référendum obligatoire**.

Si une fois de plus le Parlement refuse, au mépris du droit constitutionnel, le référendum obligatoire, il faudra lancer des référendums.

**Il faut stopper l'adhésion sournoise à l'UE que pratique actuellement la Berne fédérale et empêcher la disparition du modèle à succès suisse qui s'est développé au fil de plusieurs siècles.**

## VI. Il y a 200 ans: la bataille de la Bérézina.

**Il y a 200 ans, des soldats suisses se sont battus sur les rives de la Bérézina par la volonté d'une puissance étrangère, en l'occurrence la France. A l'époque aussi cette puissance étrangère s'est imposée avec de grandes déclarations humanistes en parlant de liberté, d'égalité et de fraternité. Les seigneurs étrangers faisaient ces belles promesses tout en transportant l'or du trésor bernois vers Paris.**

En 1812, la France a forcé quelque 12 000 Suisses à participer à la campagne de Russie. Durant la retraite, ces soldats ont opposé une résistance héroïque aux troupes russes pour défendre le pont construit par les pontonniers sur la rivière Bérézina. Ils y ont presque tous perdu leur vie. 300 seulement d'entre eux se sont annoncés à l'appel après la bataille.

Vous voyez ce qui arrive quand une puissance étrangère décide du sort de la Suisse.

## VII. Mot de la fin

**Suisseuses, Suisses, soyez vigilants! Vers l'intérieur comme vers l'extérieur. Ou, pour rappeler le célèbre mot de 1315, "Prenez garde à vous au Morgarten!"** Considérant la tragédie de 1812, il s'agit de **mettre aujourd'hui encore en garde contre toute domination étrangère et, plus particulièrement, contre l'erreur intellectuelle sur laquelle repose l'UE. Et aussi contre les errements de la politique extérieure voulue par la Berne fédérale.**

**Si nous prenons garde à nous, un pouvoir plus haut nous prendra aussi dans sa protection, car ne dit-on pas "Aide toi et le ciel t'aidera!"<sup>3</sup>**

**La voie indépendante empruntée depuis longtemps par la Suisse est et restera la grande chance de notre pays. Ouverture au monde et défense de l'indépendance, voilà comment se présente la véritable voie de la Suisse vers l'avenir.**

Mesdames et Messieurs, le soir avant la bataille de la Bérézina, le premier **lieutenant glaronnais Thomas Legler** a entonné le chant "Voyage de nuit"<sup>4</sup> devant le passage sur la rivière. **Ce chant de la Bérézina demeure un véritable monument pour nous tous.** Je vous invite donc à le chanter en souvenir des soldats suisses tombés dans la lointaine Russie.

Ne vous laissez pas décourager. Nous serrons les rangs!

Je vous remercie de votre attention.

### ***Chant de la Bérézina***

*Notre vie est un voyage  
Dans l'hiver et dans la nuit,  
Nous cherchons notre passage  
Sous un ciel où rien ne luit.*

*La souffrance est le bagage  
Qui meurtrit nos reins courbés;  
Dans la plaine aux vents sauvages  
Combien sont déjà tombés!*

*Dans la plaine aux vents sauvages  
La neige les a couverts.  
Notre vie est un voyage  
Dans la nuit et l'hiver.*

*Demain la fin du voyage,  
Le repos après l'effort,  
La patrie et le village,  
Le printemps, l'espoir – la mort!*

---

<sup>3</sup> Evangile selon St-Luc 23, 35-43

<sup>4</sup> Dans Reynold, Gonzague de, La gloire qui chante, Lausanne, 1919; l'original allemand du chant de la Bérézina est un extrait du poème en 10 strophes de Ludwig Giseke (1756-1832) "Die Nachtreise"; mélodie de Johann Immanuel Müller (1774-1839).